

Intention de l'activité

Interpréter les changements et les continuités en tenant compte de plusieurs perspectives présentes dans le dossier documentaire

Activités et connaissances préalables

- Les caractéristiques politiques, économiques et démographiques de la Nouvelle-France avant 1663
- Le gouvernement royal
- Le régime seigneurial
- La croissance de la population en Nouvelle-France
- Guerre et diplomatie chez les Premières Nations

Contexte de la question

Selon l'historien Alain Laberge, au milieu du 17^e siècle, le développement démographique et économique de la Nouvelle-France n'est pas à la hauteur des espérances de sa métropole. Cependant, l'année 1663 semble le début d'une ère nouvelle marquant la rupture entre le temps où la Compagnie des Cent-Associés s'occupait d'une colonie mal peuplée, mal administrée et économiquement faible et l'avènement d'une colonie royale sauvée par le jeune Louis XIV. Mais est-ce vraiment le cas? Le gouvernement royal va-t-il réellement sauver la colonie française?

Question d'interprétation

Gouvernement royal : un nouveau départ?

Analyse des documents

Afin de répondre à cette question, l'élève doit analyser les documents suivants et choisir les informations pertinentes afin de répondre à la question. Un document peut à la fois montrer des continuités et des changements.

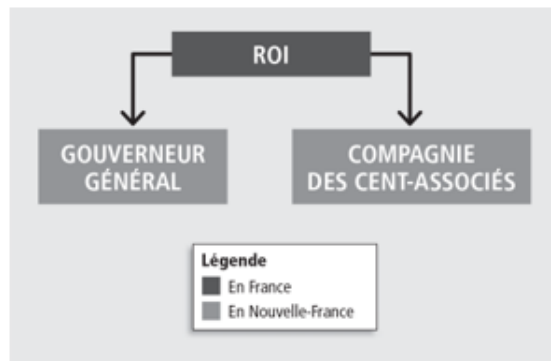
Il doit également utiliser des connaissances acquises précédemment.

L'élève peut utiliser un aide-mémoire de ces connaissances pertinentes acquises précédemment.

L'élève compile les faits recueillis dans le tableau.

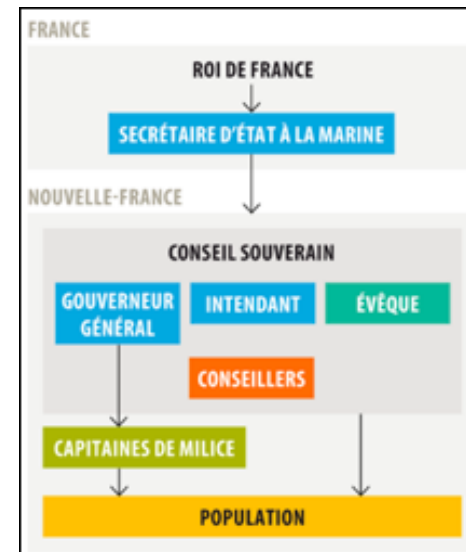
Le dossier documentaire peut (doit) être donné en format permettant la synthèse vocale pour les élèves ayant des PI.

Document 1 - Structure du gouvernement avant 1663.



Source: Julie CHARETTE, Gaëtan JEAN, Sabrina N. FORTIER, Kevin PÉLOQUIN, Louis-Pascal ROUSSEAU, *Périodes - Histoire du Québec et du Canada des origines à 1840 - Manuel de l'élève - 3e secondaire*, Anjou, Les Éditions CEC, 216, p. 141.

Document 2 - Structure du gouvernement mis en place par le roi de France dans ses colonies en 1663.



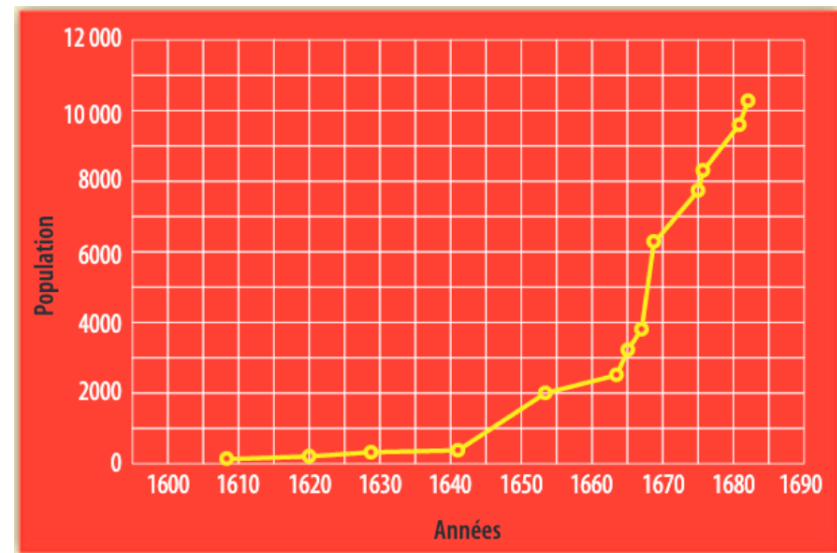
Source: Julie CHARETTE, Gaëtan JEAN, Sabrina N. FORTIER, Kevin PÉLOQUIN, Louis-Pascal ROUSSEAU, *Périodes - Histoire du Québec et du Canada des origines à 1840 - Manuel de l'élève - 3e secondaire*, Anjou, Les Éditions CEC, 216, p. 141.

Document 3 - Jean Talon face au système économique

« [...] Pour Louis XIV et Colbert, le développement économique de la Nouvelle-France doit profiter d'abord à la métropole. Ainsi, Jean Talon doit se plier aux règles dictées par la France. [...] Malgré ses efforts de diversification économique, Jean Talon se heurte à la politique mercantiliste de la France ainsi qu'à des contraintes géographiques et climatiques qui restreignent les activités commerciales de la colonie . »

Source: Julie CHARETTE, Gaëtan JEAN, Sabrina N. FORTIER, Kevin PÉLOQUIN, Louis-Pascal ROUSSEAU, *Périodes - Histoire du Québec et du Canada des origines à 1840 - Cahier d'apprentissage - 3e secondaire*, Anjou, Les Éditions CEC, 2018, p. 72.

Document 4 - Évolution de la population d'origine européenne en Nouvelle-France, de 1608 à 1690

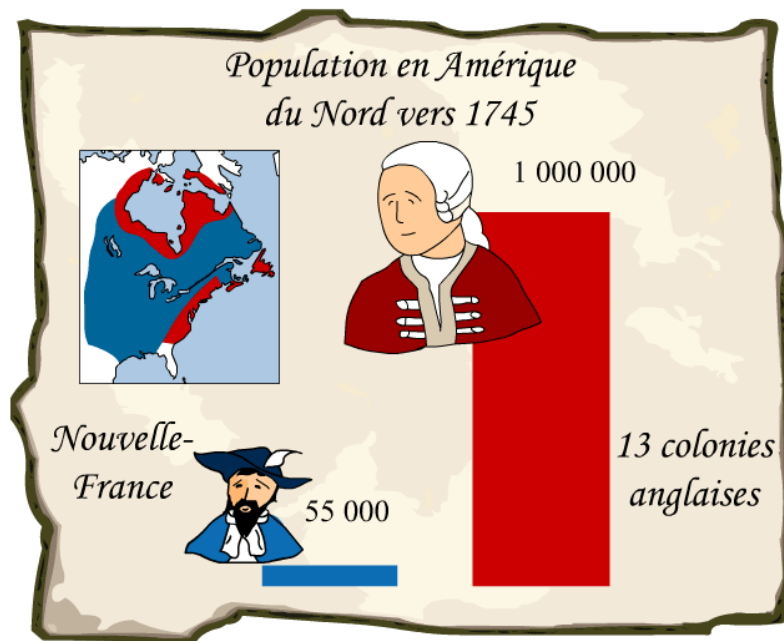


Source: Julie CHARETTE, Gaëtan JEAN, Sabrina N. FORTIER, Kevin PÉLOQUIN, Louis-Pascal ROUSSEAU, *Périodes - Histoire du Québec et du Canada des origines à 1840 - Cahier d'apprentissage - 3e secondaire*, Anjou, Les Éditions CEC, 2018, p. 76.

Document 5 - La population allochtone¹ approximative en Nouvelle-France et dans les Treize colonies anglaises vers 1745

Document 6 - Les filles du Roy

« De 1663 à 1673, l'État prend l'immigration en charge et recrute, entre autres, près de huit cents filles à marier, celles qu'on a surnommé les "filles du Roy", parce que leur transport et leur établissement étaient souvent payés par le roi. »



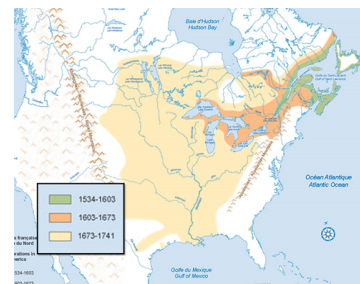
Source: Le collectif Clio, (1992). *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Le jour, éditeur. P.62

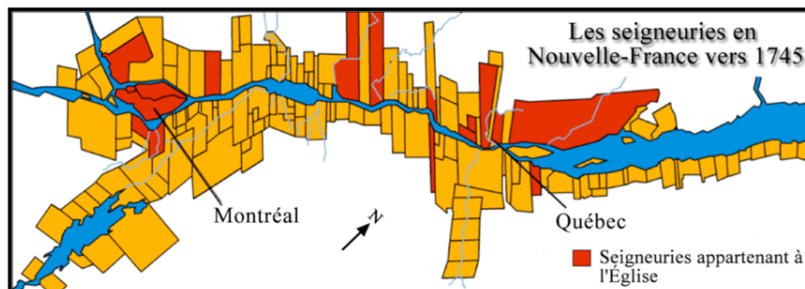
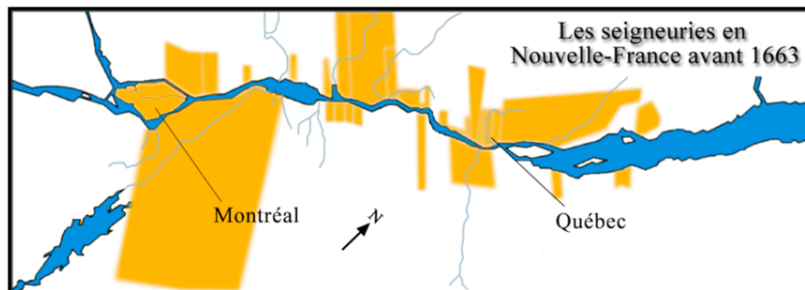
1: Population qui vient d'ailleurs, contraire d'autochtone

Source : Service national du RÉCIT de l'univers social, *La population en Nouvelle-France et dans les Treize colonies*, Creative Commons (BY-NC-SA)

Document 7 - Développement territorial des seigneuries entre 1663 et 1745

Document 8 - Explorations françaises entre 1534 et 1741





Source : Service national du RÉCIT de l'univers social, carte adaptée de Serge COURVILLE.
Le Québec. Genèse et mutation du territoire, Québec,
 Presses de l'Université Laval, 2000, p.115.
Banque d'images en Univers social
 Licence : Creative Commons (by-nc-sa)

Source : MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE. *Colonies et Empires, Expansion territoriale et alliances*. Repéré à <https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/colonies-et-empires/expansion-territoriale-et-alliances/>

Document 9 - Régiment Carignan-Salières 1

« En 1663, Louis XIV fait passer la Nouvelle-France sous son autorité directe en la dotant d'un gouvernement royal. Ayant été précédemment informé par les administrateurs coloniaux de la nécessité de pacifier les Iroquois pour stabiliser la colonie, il ordonne en 1664 l'envoi du régiment de Carignan-Salières en Nouvelle-France. [...] En 1666, le régiment mène deux offensives contre les Iroquois.[...] Cette démonstration de force amène quelques nations iroquoises à conclure une paix. »

Document 10 - Régiment Carignan-Salières 2

« Le régiment de Carignan-Salières est rappelé en France en 1668. Désireux de promouvoir le peuplement de la colonie, le roi offre des terres aux soldats et officiers qui souhaitent s'y établir. Ils sont près de 400 à être démobilisés et à profiter de cette opportunité. De ce nombre, 283 se marient dans les années subséquentes, notamment avec des Filles du roi.»

Source : Répertoire du patrimoine culturel du Québec, *Arrivée du régiment de Carignan-Salières en Nouvelle-France*, Gouvernement du Québec, 2013.

Source : Répertoire du patrimoine culturel du Québec, <i>Arrivée du régiment de Carignan-Salières en Nouvelle-France</i> , Gouvernement du Québec, 2013.	
--	--

[illegible]

[illegible]

			☐ Continuité ☐ Changement	

Critères liés à la rigueur de l'interprétation ¹	Observations possibles				
Qualité des faits² Les faits présentés sont précis, exacts et pertinents.	Toujours	Généralement	Parfois	Rarement	Jamais
Utilisation du dossier documentaire Les documents pertinents du dossier documentaire sont utilisés.	L'élève tient compte de l'ensemble des documents liés à ses arguments.	Certains documents liés aux arguments de l'élève n'ont pas été considérés.	Plusieurs documents liés aux arguments de l'élève n'ont pas été considérés.	Les arguments de l'élève ne tiennent compte d'aucun des documents proposés.	
Indication des sources L'élève présente une ou plusieurs sources pertinente(s) qui appuie(nt) ses arguments.	La (ou les) source présentée est pertinente.		La (ou les) source présentée(s) n'est pas pertinente ou est parfois absente.	Aucune source n'est présentée	
Prise de position cohérente³ Les arguments de l'élève sont cohérents avec sa prise de position. Les liens entre les idées sont cohérentes.	Toujours	Généralement	Parfois	Jamais	

1: Utiliser un des procédés suggérés de façon appropriée permet à l'élève de mieux communiquer ses idées.

2: Utiliser des marqueurs de relation et des organisateurs textuels de façon appropriée permet à l'élève de mieux communiquer ses idées.

3 : L'élève qui se contente d'une énumération de faits sans faire un texte continu a automatiquement une compétence très peu développée.

Compétence marquée	Compétence assurée	Compétence acceptable	Compétence peu développée	Compétence très peu développée
--------------------	--------------------	-----------------------	---------------------------	--------------------------------

Les cinq procédés

Lien de causalité	C'est quoi ? Faire ressortir des liens qui sont établis entre deux faits historiques.	Comment faire ? Tu démontres qu'un fait no 1 a provoqué un fait no 2.
Comparaison	C'est quoi ? Mettre en parallèle deux faits en soulignant leurs ressemblances ou leurs différences.	Comment faire ? Tu décris clairement les ressemblances ou les différences.
Exemple	C'est quoi ? Illustrer concrètement un propos.	Comment faire ? <i>Tu fais une affirmation et tu ajoutes des exemples pour que ton idée soit bien comprise.</i>
Reformulation	C'est quoi ? Reprendre une explication sous une forme différente.	Comment faire ? Tu répètes, dans tes mots, ce que tu as lu dans une source fiable.
Citation	C'est quoi ? Rapporter des propos jugés pertinents.	Comment faire ? Tu recopies un extrait d'une source fiable. Tu respectes les deux lois suivantes : 1) Tu places l'extrait entre guillemets. 2) Tu nommes la source.

